
Amis de Freinet. Projets de statuts.

Numéro d'inventaire : 2011.01743

Auteur(s) : Marcel Gouzil

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Amis de Freinet

Date de création : 1969

Description : Feuilles imprimées, agrafées.

Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Courrier de Marcel Gouzil, daté de mars 1969, annonçant l'assemblée générale des "Amis de Freinet". Il accompagne un bulletin d'adhésion au mouvement et les projets de statuts pour l'Assemblée Générale constitutive.

Mots-clés : Méthodes pédagogiques actives (y compris la coopération scolaire, classes vertes, méthode Freinet)

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 4 feuilles.

①

" AMIS DE FREINET "

Monsieur GOUZIL Marcel
7, rue du Commandant Henri Viot
44 NANTES

MARS 1969

Cher (e) Camarade,

L'Assemblée Générale des "AMIS DE FREINET" se tiendra à GRENOBLE à l'occasion du prochain congrès de l'I.C.E.M.

Nous aurions aimé pouvoir compter sur un grand nombre d'adhérents mais les conditions particulières d'organisation des Congrès nationaux nous interdisent d'y songer.

A ceux, qui appelés par leur responsabilité au sein de l'I.C.E.M., seront à GRENOBLE, nous leur demandons d'assister à cette A.G. dont le lieu et l'horaire sont publiés à temps utile.

Aux autres, qui ne pourront être présents à GRENOBLE, nous demandons de lire attentivement le projet de statuts ci-joint et de nous envoyer par retour leurs suggestions et leurs observations. Nous en tiendrons compte afin que les statuts de cette association soient le reflet des idées des 450 camarades qui ont déjà répondu à notre appel

Après GRENOBLE, je ferai parvenir à tous :

- la carte d'adhérent,
- un compte rendu de l'assemblée générale,
- le texte des statuts s'ils ont subi de profondes modifications,
- le règlement intérieur (Comités d'honneur, de parrainage, membres du C.A.)

La propagande continue, neuf départements n'ont pas d'adhérents, des départements comptent un ou deux adhérents.

Continuez vos recherches près de vieux camarades, encouragez-les à abandonner leurs documents en faveur des "AMIS DE FREINET". Il nous reste de nombreuses plaquettes-souvenirs, nous pouvons vous en adresser.

Bon Courage. Amicalement.

M. GOUZIL

" AMIS DE FREINET "

Monsieur GOUZIL
7, rue du Commandant Henri Viot
44 NANTES

MARS 1969

Cher (e) Camarade,

Le congrès de l'Ecole Moderne qui se tient cette année à GRENOBLE doit nous permettre de constituer juridiquement l'association "AMIS DE FREINET".

Nous avons penser, en raison de l'amitié qui te liait à FREINET et des années que tu as consacrées à notre oeuvre que tu ne refuserais pas de nous permettre de mettre ton nom sur la liste des candidats au Conseil d'Administration de cette association.

Une réponse rapide me permettrait d'organiser dans les moindres délais, l'Assemblée Générale des "AMIS DE FREINET".

A te lire, Crois à l'assurance de ma cordiale sympathie.

M. GOUZIL

NOM

Prénom

Date d'adhésion au mouvement

Peut-on compter sur ta candidature OUI NON

A

LE

1969

AMIS DE FREINET

Projets de statuts pour l'Assemblée Générale constitutive

TITRE I : BUTS ET COMPOSITIONS DE L'ASSOCIATION

Les soussignés et les adhérents aux présents statuts forment par les présents une association régie par la Loi du 1er Juillet 1901 et établissent les statuts suivants :

ARTICLE 1 : Dénomination

L'association prend la dénomination : AMIS DE FREINET

ARTICLE 2 : Durée

La durée de l'association est illimitée.

ARTICLE 3 : Siège Social

Le siège social est fixé à VENCE ? NANTES ? PARIS ? Il pourra être transféré par simple décision du Comité exécutif.

ARTICLE 4 : Objet

L'association a pour but de perpétuer par les moyens les plus efficaces le souvenir de Célestin FREINET, son oeuvre pédagogique philosophique, de faciliter aux chercheurs l'accès à tous les documents témoignant de cette oeuvre et du Mouvement que FREINET a fondé.

ARTICLE 5 : Moyens d'action

L'association utilisera tous les moyens légaux en vue de l'aboutissement de ses buts : publications, manifestations, collecte et conservation des documents de toutes sortes se rapportant à la vie de FREINET, à son oeuvre et à celles des pionniers qui ont collaboré avec lui.

Les actions diverses seront engagées en harmonie avec les divers groupements institutions se réclamant du mouvement FREINET.

Elle en assurera la promotion et le rayonnement par la parole, l'écrit, l'image et tous autres moyens que les techniques modernes mettent ou mettraient à la disposition des hommes.